

IDEX2-LR

Initiatives d'excellence

Candidature du Languedoc-Roussillon

Communiqué de presse

Montpellier, le 30 juin 2011

Une gouvernance forte pour l'IDEX2-LR

L'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont mis d'accord sur la gouvernance de l'IDEX.

Un PRES reconfiguré gèrera les actions mutualisées de l'« Université Languedoc-Roussillon Sud de France ». Une Fondation de Coopération Scientifique, structure légère et dotée d'une présidence forte, gouvernera l'IDEX.

Le choix d'une gouvernance séparée avec un Conseil d'Orientation Stratégique commun aux deux structures, met en exergue que l'IDEX gère le périmètre d'excellence et a en outre pour vocation de tirer vers l'excellence les domaines émergents non encore labellisés.

Un PRES reconfiguré pour l'Université Languedoc-Roussillon Sud de France

Les établissements d'enseignement supérieur sont appelés à être fondateurs du PRES, les organismes de recherche étant invités à être membres associés. Le président sera élu pour trois ans renouvelable.

Le PRES s'organise sur la base des pôles thématiques. Il comprend également des structures transversales, dont le Collège doctoral et le Collégium d'ingénierie.

La communauté scientifique est représentée au niveau d'un Conseil d'orientation stratégique (COS) commun au PRES et à la FCS.

Une Fondation de Coopération Scientifique pour l'IDEX2-LR

Alors que le PRES regroupe l'ensemble du site universitaire, la Fondation de Coopération Scientifique (FCS) rassemble uniquement les établissements qui sont représentés dans le périmètre d'excellence de l'IDEX. Les établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche sont tous invités à devenir fondateurs de la FCS.

Le conseil d'administration de la FCS élira, parmi les personnalités qualifiées, un président pour trois ans renouvelable.

Cette organisation a été présentée mardi devant le représentant du Préfet, le Recteur Christian Philip et le Président du Conseil régional Christian Bourquin qui approuvent et soutiennent la démarche. Elle sera officiellement présentée par Bernard Hubert, animateur du comité de pilotage IDEX devant René Ricol, C.G.I. vendredi en préfecture.

Contact presse : Céline Demarcq – tél. 04 67 04 75 09 – demarcq@agropolis.fr

Signataires :

